

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2018 - n° 14
180074

ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER CADASTRÉ SECTION AH N° 177 ET 179, SIS 12, RUE LE CORBUSIER ET 9, RUE DE LA CATHÉDRALE

Dans la continuité des aménagements réalisés par la Ville, destinés notamment à mettre en valeur le patrimoine culturel de la commune, une négociation a été engagée afin d'acquérir un bien immobilier, cadastré section AH n° 177 et 179, sis 12, rue Le Corbusier et 9, rue de la cathédrale, destiné à cet effet.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2241-1 relatif à la gestion des biens communaux et des opérations immobilières effectuées par la collectivité,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et notamment l'article L 1111-1 relatif aux acquisitions amiables,

Vu l'article 1593 du Code Civil relatif aux frais d'actes notariés,

Considérant l'intérêt de ce bien pour la commune, compte-tenu de sa situation et des projets nécessitant cette emprise foncière,

LE CONSEIL

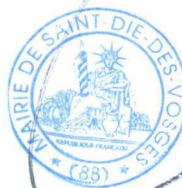
Après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition du bien immobilier sis 12, rue Le Corbusier et 9, rue de la Cathédrale, cadastré section AH n° 177 et 179, d'une contenance de 10a 18 ca, au prix de 180 000 € net vendeur, hors frais.

- AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente authentique en la forme notariée ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	35
Nombre des Membres en exercice.....	35
Nombre des Membres présents à la séance.....	27
Procurations	6
Absents.....	2

Séance du 21 septembre 2018

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoint.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT(*parti au point 29, procuration à Françoise LEGRAND*), Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Christine FELDEN, Issam BENOuada, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Nicole REMONT, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Christine URBES, Sébastien ROCHOTTE, Sophie TAESCH,

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	A	David VALENCE
Marie-France LECOMTE	A	Marie-José LOUDIG
Sabriya CHINOUNE	A	Dominique CHOBAUT
Christopher ZIEGLER	A	Jacqueline THIRION
Serge VINCENT	A	Jean-Louis BOURDON
Nadia ZMIRLI	A	Michel CACCLIN

Absents excusés :

Ousseynou SEYE
Nathalie TOMASI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.